

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux Métropole - Aide à l'investissement en faveur de La Ristourne,
coopérative d'achat éthique et solidaire - Décision - Autorisation - Convention**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Au cours de rencontres informelles en Gironde depuis 2012, des directeurs de structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont fait émerger l'idée de la création d'une plateforme d'achats qui pourrait être mutualisée à l'ensemble des acteurs, dont ceux implantés sur la Métropole.

La réflexion vient du constat dressé par ces structures, qui estiment perdre un temps précieux sur leurs achats :

- n'étant pas des professionnels des achats, elles n'ont pas forcément les bons reflexes sur ce volet,
- étant de petites structures, elles ont un poids très faible pour négocier avec les fournisseurs
- étant de petites structures, elles n'ont pas la taille critique pour structurer une fonction achat.

Ce collectif informel s'est ainsi tourné vers l'Association territoire et innovation sociale (ATIS) La Fabrique à initiatives (structure d'accompagnement à l'innovation sociale) en décembre 2012 afin d'étudier la question de la mutualisation et de l'optimisation des achats, en réponse aux problématiques quotidiennes des structures parties prenantes.

De ce collectif, une association a été créée sous le nom de La Ristourne, coopérative d'achat éthique et solidaire en 2014, fédérant divers acteurs girondins et métropolitains de l'économie sociale et solidaire (ESS), notamment des têtes de réseaux telles que le Groupement aquitain des réseaux de l'insertion par l'activité économique (GARIE), l'Union régionale des sociétés coopératives et participatives (URSCOP), le Comité régional olympique et sportif (CROS) Aquitaine et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) Gironde, le Réseau aquitain des musiques actuelles (RAMA), Graines Aquitaine, ou encore la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Gironde.

Des structures de l'ESS se sont également engagées individuellement auprès de La Ristourne : Arcins environnement service, l'Association sociale pour l'emploi (ASPE), Bassin solidarité emploi, Cap Solidaire, Mérignac association service (MAS), Coactions,

Bordeaux inter challenge (BIC), La table de cana, Coop alpha, le Club des entreprises de Bordeaux, Insertnet, et Tremplin 2000.

Un travail de prospection et de recensement des besoins en achats avec l'association ATIS La Fabrique à initiatives a permis ensuite d'identifier 12 postes d'achats à privilégier dans le cadre de La Ristourne pour satisfaire les partenaires : la bureautique, la communication, les services aux structures (assurance, télécoms, entretien), l'informatique, le transport (achats(locations de véhicules, engins logistiques, carburant), l'entretien des espaces verts (matériel d'entretien, maintenance, sécurité), les produits de sécurité (chaussures, gants, lunettes, casques, etc.), ainsi que l'alimentation (boissons, traiteurs).

L'ensemble de ces postes de dépenses identifiés au niveau des structures intéressées par la mutualisation d'achats a permis ainsi de comptabiliser un montant d'achats captables de 1 091 347 € en 2014 avec 27 structures, un chiffre qui a progressé aujourd'hui avec l'augmentation du nombre d'adhésions à la structure. Au total, le montant d'achat moyen par structure est estimé à 40 420 € par an.

Aujourd'hui la gouvernance, le modèle économique, le portefeuille de partenaires adhérents à La Ristourne et le catalogue de produits sont constitués, et la structure souhaite mettre en œuvre son offre de services :

- le référencement de produits et services répondant aux besoins d'achats des adhérents avec différentes gammes, différents niveaux de qualité et de prix,
- le conseil à l'achat pour les adhérents, avec la recherche de produits spécifiques en fonction du cahier des charges de l'adhérent, et le conseil sur les stratégies d'achats,
- la coopérative d'achats, avec une activité de négoce en faveur des adhérents prenant en charge la logistique, le stockage, le service après-vente.

La structuration de La Ristourne en termes d'emplois est en cours, avec la création d'un poste d'acheteur en contrat à durée déterminé (CDD) dans l'actuelle phase « centrale de référencement », le recrutement d'un stagiaire en charge de l'animation du réseau achat, et de deux contrats en service civique en charge de la communication et la prospection auprès des potentiels adhérents à partir de septembre 2015.

L'objectif est que la structure évolue vers la phase « centrale d'achat » avec 9 salariés à terme (acheteur, animateur, responsable logistique, magasinier, chauffeur livreur, postes administratifs) avec un tiers des postes en insertion.

Pour parvenir à cette phase « centrale d'achat », la structure doit développer aujourd'hui son outil web, à savoir une plateforme centrale d'achat qui devra formaliser les achats des adhérents auprès de la centrale (sur le modèle de la commande en ligne), et qui devra également animer et faire évoluer la communauté d'acheteurs adhérents.

La création et le développement d'une telle plateforme nécessite l'intervention d'un prestataire numérique externe, qui sera prochainement retenu par La Ristourne au sein du Campement à Darwin, et le coût global de cette prestation est estimé à 15 000 €.

Bordeaux Métropole est ainsi sollicitée en 2015 dans le cadre d'une aide à l'investissement afin de contribuer au déploiement de l'outil de travail de La Ristourne, ce qui lui permettra d'enclencher sa dynamique de mutualisation d'achats avec les acteurs girondins et métropolitains de l'Insertion pour l'activité économique (IAE) et de l'ESS.

Cette sollicitation se base sur une aide de 10 000 €, pour un plan de financement de 15 000 €, détaillé comme suit :

CHARGES	En €	RESSOURCES	En €
Création et développement de la plateforme web	15 000	Fondation de France	5 000
		Bordeaux Métropole	10 000
TOTAL (en €)	15 000	TOTAL (en €)	15 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5217-2 du code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT

qu'il est d'intérêt métropolitain de favoriser le développement de l'emploi et des initiatives entrepreneuriales,

que l'économie sociale et solidaire (ESS) constitue un secteur important de la politique de soutien aux acteurs économiques,

que La Ristourne est une association œuvrant, de par ses activités, dans le cadre de l'innovation sociale, de la mise en œuvre d'économie d'échelle en faveur des acteurs locaux de l'ESS et de l'IAE, et l'insertion des personnes en difficulté socioprofessionnelle,

DECIDE

Article 1 : L'attribution à l'association La Ristourne d'une subvention de 10 000 € en 2015 pour la réalisation de sa plateforme web.

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de ladite aide à La Ristourne.

Article 3 : La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 20421, fonction 90 du budget de l'exercice principal en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 7 OCTOBRE 2015

Mme. CHRISTINE BOST